



REUNION COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Du 11 Juillet 2024 à 10 h 00

Présents :

Madjide AMER SAID, Cyril GARCIA (référent administratif), Didier GINHAC

Absent excusé :

Serge MOLINIE

I) Bilan de la saison :

Comme nous l'avons constaté les précédentes saisons, il y a toujours un nombre important de club que ne répondent pas à nos différentes relances (39 cette année). Il faut pondérer cette absence par le fait que, dans ce nombre, il y a 20 à 25 clubs qui ne sont pas en règle avec le Statut des Educateurs.

Cette situation engendre des régularisations d'une partie des sommes prélevées ultérieures pour les "étourdis".

II) Utilisation des sommes amendées :

Les Bons de Formation de 30 € ont été attribués aux CFI U6 – U9, U10-U13 et PROJET CLUB uniquement.

Comme convenu lors de notre dernière réunion, nous avons donc compensés l'absence des bons sur les CFI U14-U19 et SENIORS et une somme totale de 875 € a été reversée à 17 clubs.

Les clubs méritants ayant envoyé un nombre d'éducateurs conséquent, selon un ratio nombre d'équipes/éducateurs envoyés en formation, se verront remettre un certain nombre de points qu'ils pourront utiliser dans le catalogue dotation de matériel lié au PEF, représentant un montant cumulé de 2 000 €.

III) Utilisation des sommes prélevées au titre de la saison 2024/2025 :

Nous reconduirons la compensation des bons de formation pour les CFI U14-U19 et SENIORS ainsi que sur les participants aux formations Gardien de But.

Nous financerons aussi par l'octroi d'une somme, à déterminer par candidat, dans une prochaine réunion de rentrée, une partie des Diplômes Fédéraux coach jeunes ou coach seniors.